

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DONNEES

Durée
1 an

Structure de formation
Faculté de Droit et de Science politique

Présentation

Responsables pédagogiques : Pr Malo Depincé et Lyoma Kogiso

La formation est destinée à offrir aux professionnels du droit une formation pratique aux outils de l'intelligence artificielle. Une telle formation, axée sur l'IA et la maîtrise des données y associées n'existe pas encore en France pour les juristes.
La formation est proposée en partenariat avec le Barreau de Montpellier et son incubateur qui ont exprimé ce besoin.
Principalement destinée à la formation continue, la formation sera également ouverte à 10 étudiants en formation initiale (avec un tarif préférentiel pour les étudiants boursiers) sur un total possible de 40 étudiants.

La certification propose un module de 34 heures de formation réparties en 10 heures en e-learning, 24 heures à Montpellier en hybride (présentiel ou distanciel)

Objectifs

Connaître le secteur économique de l'intelligence artificielle et en maîtriser les outils par l'art du « prompting » et du contrôle des résultats produits par l'intelligence artificielle.
Connaître les outils de l'intelligence artificielle juridique sur le marché.
Maîtriser la gestion des données nécessaires aux outils de l'intelligence artificielle.

Acquérir les fondamentaux et pratiques de l'IA et de la Data pour les juristes

L'objectif de la formation est d'accorder à des juristes un niveau d'expertise en intelligence artificielle qui leur permette de construire leurs propres solutions et outils d'IA.
Le module « expert » de micro-certification à l'IA a pour objet de former les étudiants à la gestion de projets IA (définition des projets, conception des outils et déploiement).
Les étudiants concevront individuellement ou en groupe des outils développés grâce à l'intelligence artificielle.
Ils développeront ainsi leurs compétences pour évaluer juridiquement un projet IA au regard de l'AI Act, du RGPD et du droit de la propriété intellectuelle ainsi que la pertinence opérationnelle de leur idée.
Sur un plan plus technique, ils apprendront à mettre en place grâce aux outils d'intelligence artificielle un environnement de développement Python opérationnel, des pipeline IA en s'appuyant sur les API des principaux fournisseurs, des systèmes de recherche augmentée par récupération (RAG) sur un corpus documentaire.

Admission

Conditions d'admission

Prérequis :
> Pour les étudiants en formation initiale, Licence validée

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juillet 2026



> Pour la formation continue, sur décision du responsable pédagogique
> Fort intérêt pour l'intelligence artificielle

Modalités d'inscription

Tarifs

Formation Initiale : 150€
Formation continue : 1500€
Tarifs dérogatoires : 50€ (Boursiers)

Et après

Poursuite d'études

Métiers du droit : la micro-certification doit apporter aux étudiants les compétences spécifiques à l'intelligence artificielle utiles à son utilisation dans le cadre d'une activité professionnelle (avocat, commissaire de justice, notaire, magistrat, enseignant-chercheur, etc.)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Malo DEPINCE
malo.depince@umontpellier.fr

Scolarité Licences D.E. Droit Science politique
04 34 43 28 09
dsp-scola-licences@umontpellier.fr

CIAD
licem-ciad@umontpellier.fr

Autres contacts

Responsable pédagogique : Lyoma Kogiso

lyoma.kogiso@lk-avocats.fr

Lieu(x)

Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juillet 2026



Programme

Organisation

Début des enseignements	Fin des enseignements
Octobre	Mai

Régime d’études : Formation initiale et formation continue
Calendrier : Octobre - Mai
Durée : 1an
Volume Formation : 30 heures

ORGANISATION DE LA FORMATION

UE 1 : Conception et cadre juridique d’un projet IA
UE 2 : Environnement développement et Premier pipeline en python
UE 3 : RAG, bridges et données : construire une solution IA avancée
UE 4 : Systèmes adjoints aux IA (agents, automatisation, etc.)
UE 5 : Conception projet
UE 6 : Déploiement, sécurité et restitution du projet fil rouge

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 10 juillet 2026